

Étude comparative de la subjectivité dans deux quotidiens algériens d'expression française

Abla HAKIM⁽¹⁾ Dr. Hazar MAICHE⁽²⁾

1- Université Badji Mokhtar. Annaba, hakim.abla@hotmail.fr

2- Université Badji Mokhtar. Annaba, hazarmaiche@yahoo.fr

Soumis le: 25/05/2017

révisé le: 20/07/2017

accepté le: 30/11/2017

Résumé

La norme d'objectivité qui a joué un rôle central dans la constitution du journalisme, est aujourd'hui contestée non seulement par les théoriciens de la communication et les critiques des médias mais par les journalistes eux-mêmes. Nous avons relevé dans la pratique journalistique contemporaine un redéploiement des stratégies discursives dans le sens d'une subjectivation du discours de presse. Cette dernière varie d'un journal à un autre et d'un genre à un autre. Nous avons tenté de valider cette hypothèse par une analyse discursive et comparative des articles parus dans des quotidiens algériens d'expression française.

Mots-clés: Discours journalistique, analyse du discours, subjectivité, énonciation, éditorial.

دراسة مقارنة للذاتية في يوميتين جزائريتين باللغة الفرنسية

ملخص

المعيار الموضوعي الذي لعب دورا محوريا في دستور الصحافة لقي الآن انتقاد كبيرا ليس فقط من نقاد الاتصال والإعلام ولكن من قبل الصحفيين أنفسهم. لاحظنا في الممارسة المعاصرة للصحف تطبيق الاستراتيجيات الخطابية من قبل الصحفيين أي أسلوب الذاتية في كتاباتهم الذي يختلف من صحيفة إلى أخرى ومن نوع إلى آخر. حاولنا التحقق من صحة هذه الفرضية من خلال تحليل الخطاب ومقارنة المقالات التي نشرت في الصحف الجزائرية باللغة الفرنسية.

الكلمات المفتاحية: خطاب صحفي، تحليل الخطاب، ذاتية، نطق، افتتاحية.

A comparative study of subjectivity in two Algerian Newspapers of French expression

Abstract

The objective standard, which played such a central role in the constitution of journalism, is now challenged not only by theorists of communication and media critics but also by journalists themselves. We noticed in contemporary journalistic practice redeployment of discursive strategies in the sense of a subjectivity of the press and speech that it varies from one newspaper to another and from one genre to another. We attempted to validate this hypothesis by a discursive and comparative analysis of articles published in French Algerian newspapers.

Keywords: Journalism Speech, discourse analysis, subjectivity, enunciation, editorial.

Introduction

Le langage n'est pas réduit au rôle d'un instrument «neutre» destiné seulement à transmettre des informations, mais plutôt comme un échange entre deux protagonistes, énonciateur et allocutaire, échange à travers lequel le premier se situe par rapport au second, par rapport à son énoncé et à son énonciation elle-même. Cette activité laisse, forcément, des traces dans l'énoncé du journaliste et c'est précisément ces traces là que nous proposons d'analyser et d'étudier à travers des articles de presse. Notre préoccupation constante consiste à cerner au plus près la problématique de l'énonciation et particulièrement l'ensemble des manifestations de la subjectivité dans le discours de la presse écrite.

Ainsi, la crédibilité des quotidiens ne réside pas dans la véracité des propos rapportant les faits, mais dans la manière de le faire, en d'autres termes «les stratégies». Notre analyse ne porte pas sur la possibilité ou l'impossibilité pour le journaliste de rapporter subjectivement ou objectivement des faits ou des situations, mais il est plutôt question de la subjectivité du «texte» journalistique lui-même, la manière de le faire, en d'autres termes «les stratégies».

Nous cherchons ainsi à mesurer le degré de la subjectivité à travers une étude comparative des modes d'énonciation (les indices d'énonciation) et ce dans l'objectif de vérifier si ces indicateurs de subjectivité nous permettent ou non de conclure que tel texte est plus subjectif que tel autre. Nous entendons par cela qu'un texte peut comporter plus de jugements de valeur qu'un autre et que le locuteur s'affiche davantage comme sujet dans l'un des quotidiens que dans l'autre.

Notre étude prend pour objet d'analyse des quotidiens d'information de la presse écrite algérienne: «Le Quotidien d'Oran» (QdO)⁽¹⁾ et «EL Watan» (ELW)⁽²⁾, tous les deux sont francophones.

Nous avons constitué un corpus de six articles qui permet de contraster deux journaux présentant a priori des caractéristiques différentes au niveau de l'implication de l'auteur et de l'expression de la subjectivité et qui traitent du même événement: Présidentielle 2009. Les articles choisis du journal «ELW» sont des éditoriaux, mais ceux du QdO sont des articles d'informations.

Il est bien difficile de trancher entre les deux journaux d'informations retenus. C'est au niveau de la présentation et des moyens discursifs utilisés que tout semble se jouer.

Notre préoccupation dans cette présente étude est d'identifier les raisons pour lesquelles la prise de position du journaliste est implicite et la manière à travers laquelle elle peut être graduée et différenciée d'un journal à un autre et d'un genre à un autre. Il s'agit de voir aussi comment nos deux journaux vont se situer par rapport à un événement inscrit dans l'histoire récente des Institutions en Algérie: «l'élection présidentielle de 2009».

1- Subjectivité énonciative et discours de presse

Dans son ouvrage «le discours d'information médiatique» Charaudeau (2005) a proposé une typologie des genres médiatiques, il choisit de croiser trois facteurs: Le mode discursif, l'instance énonciatrice et le degré d'engagement. Le «mode discursif» se répartit en événement «rapporté», événement «commenté» et événement «provoqué».

Selon l'auteur l'éditorial est un énoncé qui comporte toujours de manière interne un énonciateur dont la présence se réalise de façon variée. Le sujet du discours, lui, est composé, selon Bakhtine, du locuteur; auteur, de l'auditeur; lecteur et des autres voix. Ces trois participants peuvent être présents dans tous les textes, mais pas de la même manière; cela dépend de la position énonciative du texte donné. De plus, le sujet construit son discours en fonction de son partenaire qui ne serait pas le même selon le genre du texte.

En analyse du discours, le discours est un objet d'étude, mais il est aussi un concept, et c'est bien là que réside le point de rupture avec l'analyse de contenu. Selon Emile Benveniste, le concept de discours implique deux composants qui sont l'énoncé et l'énonciation. L'énoncé correspond à «l'histoire racontée», à ce qui est dit, alors que l'énonciation correspond à la manière de raconter l'histoire (le récit), à la façon de dire. Énoncé et énonciation entretiennent une relation de présupposition réciproque: pas d'énoncé sans énonciation et vice versa.

L'énonciation est aussi définie comme l'acte d'énoncer, acte qui installe un énonciateur (celui qui parle) et un énonciataire (celui à qui est adressé la parole) (1966). A partir de là, nous dirons que l'analyse du discours travaille sur le rapport entre énoncé et énonciation, et sur la construction des figures du discours: les actants de l'énoncé et les actants de l'énonciation. Dans le cas de notre recherche sur le discours journalistique, il ne s'agit pas d'analyser ce que raconte le journal, mais il s'agit d'analyser comment sont positionnés ceux qui écrivent des articles et ceux qui le lisent, en travaillant sur les dispositifs énonciatifs et les mises en scène de l'information.

Il s'agit donc de moins s'intéresser au contenu des événements pris pour exemple, mais plutôt à la manière dont ils sont traités, évoqués, racontés et de démontrer l'incidence des formes du discours sur les manières de dire.

Nous pouvons ainsi dire que les différentes conceptions accordées à l'énonciation, la subjectivité dans le langage, l'analyse du discours, l'éditorial et à la pragmatique sont d'un apport capital pour notre corpus d'étude. Quant aux rapports entretenus entre ces notions, malgré la divergence entre leurs différents domaines d'investigation, une fois réunies dans un même texte, convergent tous vers une même visée, et prennent tous pour objet d'étude le sujet parlant(ou écrivant) qui est le centre de notre problématique.

2- Les traces externes de l'énonciation: l'article dans le nom du journal

Les deux noms des quotidiens sont accompagnés des articles **Le**(**Le** Quotidien d'Oran) et **El** en arabe (الـ). Il s'agit du déterminant; un morphème grammatical qui forme un syntagme avec le nom qu'il introduit. La règle de réécriture du syntagme nominal (en grammaire générative) montre que la place du déterminant est fixée avant le nom: SN=Dé+Nom, ce qui lui confère la fonction d'introduire celui-ci. Il nous importe de dire que le rôle d'un déterminant est d'introduire le nom dans le discours, autrement dit, il est l'élément linguistique qui fait du signe **Nom**. En effet, en dehors de toute utilisation, le nom est dépourvu de déterminant. Il est, dans ce cas, un élément du code c'est-à-dire un signe type qui n'existe comme tel que sur un dictionnaire. L'article qui précède le nom des deux quotidiens est défini. Cette notion de défini donne au nom une valeur énonciative, donc elle entraîne une présupposition d'existence et de spécificité: le nom se présente comme ayant un référent connu du journal et du public. La notion en question lui donne aussi une valeur pragmatique. L'article Le/El a à la fois une valeur anaphorique, l'article défini est une sorte d' emphase mettant en relief un nom qui revient qui est connu. Il a également une valeur déictique; **Le** qui est l'article défini du mot *Quotidien* (**Le** Quotidien d'Oran) a le rôle d'un démonstratif qui désigne le quotidien en présence duquel nous nous trouvons. De cette combinaison, nous avons un effet de sens qui caractérise nos quotidiens, celui de ressemblance et d'altérité. Mettre «**le**» devant le nom du quotidien c'est dire qu'il est **le** quotidien d'hier, d'aujourd'hui (ressemblance) mais c'est aussi une façon de dire qu'il est **le** quotidien à la fois particulier par rapport aux autres quotidiens et unique par rapport à lui-même dans le sens où il n'est pas celui d'hier et ne sera pas celui de demain (altérité). Aussi, le contrat de communication qu'implique le discours de chaque quotidien donne à l'article défini le rôle d'un possessif (Grevisse, 1980: 336). Pour les deux quotidiens, il désigne simultanément: mon/notre, ton/votre, son/leur. Le=Mon/notre quotidien, désignant ainsi: le directeur du journal/le journal comme entreprise collective. Le= Ton/Votre, désignant: le lecteur/ le lectorat. Le=Son/Leur, c'est-à-dire: le lecteur potentiel/la cible.

El Watan désignerait un espace familial que nous considérons comme le lieu où s'inscrit à la fois le sujet de l'énonciation et le sujet de l'énoncé.

D'une part, *ElW* serait un espace énonciatif équivalent à ici (lieu dont la référence se confond avec le sujet énonciatif lui-même). Le nom a, alors, pour fonction de désigner le lieu d'élaboration des énoncés d'information. Il est l'indicateur du lieu d'écriture: le journal s'écrit d'ici, d'*ElW* ou d'Algérie, un lieu commun pour l'énonciateur et l'énonciataire.

D'autre part, il serait le lieu où s'inscrit le sujet de l'énoncé, un espace énonciatif (de l'énoncé) équivalent à ailleurs. Donc, le quotidien peut être considéré à la fois comme un

point de vue sur *ELW* sur l'Algérie: il rapporte ce qui s'y passe, et comme un point de vue d'*ELW* et dans ce cas il est l'écho des algériens, il rapporte ce qui se dit dans le pays sur tel ou tel événement intérieur ou extérieur à celui-ci. Dans les deux cas, le lieu du sujet de l'énonciation coïncide avec le lieu du sujet de l'énoncé. Ce journal serait donc à la fois, le lieu où se déroulent les événements, mais aussi le lieu où s'énoncent les opinions sur le monde.

Ce qui ressort de notre corpus recueilli autour du moment discursif qui est la campagne électorale d'avril 2009 c'est bien cette diversité multiforme. Des choix du mode de construction des titres selon les genres discursifs, le titre de l'éditorial qui est une énonciation plutôt subjectivée, exemples 1 *Absolutisme* dans *ELW* le 09/04/2009 et 2 *La démesure* d'*ELW* du 19/03 /2009 peut rester opaque afin que le lecteur retrouve la forme originelle qu'il est censé connaître, mais pas celui de l'article d'information une énonciation plus objectivée, exemples 3 du QDO. *Que dira Bouteflika?* et 4 du QDO: *Que diront les Algériens?*

A l'intérieur d'une unité, nous pouvons observer par exemple des formes de description, d'argumentation ou d'explication dont rendent compte certaines formes d'interrogation ou encore le procédural à valeur de conseil ou de mise en garde (qui se manifeste par la présence de modalités spécifiques renvoyant à des actes de langage), exemple 4. Quant à l'hétérogénéité énonciative, dans les deux presses: nationale et régionale, elle se manifeste en premier lieu par la diversité des scripteurs tels qu'ils sont montrés et désignés par le texte des journalistes, des envoyés spéciaux, des correspondants et par la diversité des lieux, des moments, et des sources d'informations indiquées parfois dans le chapeau ou sous le chapeau. Elle se manifeste en second lieu par le marquage de paroles entre guillemets, exemple 5: «*Du candidat du consensus*» ou par la présence de verbes introducteurs: «annonce» 5

Le locuteur utilise la langue à son compte pour s'exprimer, pour communiquer ou pour influencer un tel ou tel interlocuteur. Pour ce faire, il se sert de plusieurs stratégies relevant de différents outils et méthodes qui illustrent son attitude envers son interlocuteur et envers son énoncé, c'est pourquoi nous procédons à un repérage et identification des indices qui marquent la présence de l'énonciateur dans son texte.

3- Repérage des indices d'énonciation

3-1- Les déictiques

Les indicateurs tels que je, tu, aujourd'hui, hier, ici, le présent du verbe...ou embrayeurs se sont les éléments qui montrent cet embrayage.

Les déictiques de personne se définissent comme les indices qui nous permettent de savoir qui parle. Nous essayerons d'appliquer aux articles de presse le cadre théorique de Charaudeau se rapportant au dédoublement énonciatif selon lequel tout discours est un acte «inter-énonciatif» entre quatre sujets: le sujet «je» se dédoublant en sujet communicant et sujet énonciatif et le sujet «tu» se dédoublant en sujet interprétant et sujet destinataire. Donc, l'énonciation journalistique a ses particularités qui la différencient d'une énonciation verbale courante car c'est un espace polyphonique par excellence où plusieurs voix s'expriment. Elle est l'espace où s'expriment des journalistes internes et externes au journal (envoyés spéciaux), elle est l'espace où s'expriment certaines personnalités politiques (interviewées ou citées) et elle est la voix de la société ou d'une certaine société.

3-1-1- Les déictiques temporels

Pour ce qui est du temps des verbes; le présent coïncide avec le moment de l'énonciation, les formes temporelles sont reliées à la situation d'énonciation à laquelle elles appartiennent, mais non à la date du journal car l'apparition de ce dernier n'est assurément pas celle de l'élaboration de l'information, et elle n'est sûrement pas celle de l'énonciation.

En effet, les faits sont rapportés commentés par anticipation ce qui provoque un décalage temporel entre le présent de l'énonciation et le présent de l'énoncé. Comme en littérature, le présent crée un effet de réel et donne au processus actantiel un aspect dynamique.

6: *Face au chef de l'Etat sortant et candidat indépendant Abdelaziz Bouteflika, cinq autres candidats briguent le suffrage...* (QdO 09.04.2009)

7: *C'est vrai que de notre temps les élections constituent la meilleure voie pour choisir sa représentation particulière en politique et que la démocratie demeure le moins mauvais des systèmes.* (QdO 26.03.2009)

Pour le même fait, *ElW* affiche le même jour dans son éditorial:

8: *De bout en bout de ce qui s'est fait appeler une campagne électorale a été mise en branle une énorme machine électorale en faveur du président candidat.* (*ElW* 09.03.2009)

Face aux deux exemples: **6** et **7**, le lecteur a l'impression d'assister au déroulement de l'action, alors que celle-ci est présentée comme étant passée dans le cas de l'énoncé **8**.

Il en va de même pour les déictiques spatio-temporels, les critères de repérages sont le temps et le lieu de l'énonciateur. Si nous nous reportons à la date du quotidien comme indice temporel, son rapport au moment et lieu de l'information n'est pas le même, surtout quand nous savons que le journal a été clôturé la veille. Les éléments tels que: «aujourd'hui», «hier», «demain», quand il nous arrive de les rencontrer, ne coïncident pas à l'énoncé mais à l'acte de l'énonciation.

Dans **9** *«Ces résultats ont été rendus publics, hier soir à l'ouverture au Jt de 20 heures.* D'*ElW* (03.03.2009)

Dans cet exemple «hier soir à 20 heures», le repère est le 03.03.2009, le moment de l'énonciation correspond, lui à aujourd'hui X heures.

Les déictiques temporels sont liés au système temporel de la langue utilisée. Nous citons encore une fois Benveniste, qui a divisé les temps du verbe français en deux systèmes distincts et complémentaires. Ces deux systèmes manifestent deux plans d'énonciation différents: celui de l'histoire et celui du discours.

Notre corpus fait partie du discours à cause des temps utilisés. Les déictiques temporels sont le plus souvent liés au moment précis, ce qui est indispensable pour que le lecteur sache comment se succèdent les événements et les références que décrit le journaliste.

Au relevé des déictiques temporels, nous avons remarqué qu'il y a variation et occurrences. Par ailleurs, ce qui nous étonne, c'est leur abondance dans les éditoriaux autant que dans les articles d'informations, car ces types d'articles sont liés à ce qui se passe dans le monde, au moment de leur écriture, l'auteur peut aussi bien y présenter des actualités sous des angles nouveaux qui expriment son opinion personnelle.

Ces déictiques temporels renvoient aux événements présents (le lancement de la campagne électorale) par rapport à hier et à demain (le jour des élections). Les déictiques temporels renvoient à trois moments, importants de la campagne électorale.

Événement 1: L'annonce de la candidature de Bouteflika (exemple 3).

Événement 2: Le premier jour de la campagne électorale: voir les exemples ci-dessous.

(10) *Aujourd'hui débute une présidentielle qui fera date dans la jeune histoire de L'Algérie pluraliste...* (*ElW* 19.03.2009)

11 *On se demande ce qu'aurait voté le 9 avril prochain l'armée de harraga dont les corps se congèlent dans les morgues européennes et portés disparus pour la cause nationale...* (Le QdO 26.03.2009)

Événement 3: Le jour du vote

12 *Dès demain, donc, l'Algérie sera conduite par un président de la république doté de pouvoir jugé illégitime et répressif....le taux de participation reste la grande inconnue de la présidentielle d'aujourd'hui, où les candidats ont lancé un offensif tout azimut pour convaincre les Algériens d'aller voter.* (*ElW* le 09.04.2009)

Nous constatons que les dates sont minutieusement marquées. Ces déictiques temporels marquent une chronologie dans la progression des événements, ces références temporelles sont liées au journaliste-énonciateur.

Nous remarquons également que la plupart des déictiques temporels dans les deux articles sont des déictiques du passé. Cependant, nous relevons une abondance du déictique «Aujourd'hui» dans les articles d'informations, ce qui n'est guère surprenant parce que ces articles appartiennent à la catégorie des actualités, c'est un genre qui nous relate ce qui s'est

passé et ce qui se passe autour de nous (dans ce cas, ce sont les élections qui lancent de grand défis à la presse). Il est de la responsabilité des journalistes de connaître les lois électorales comme il leur revient de couvrir les activités des candidats, des partis politiques et de suivre les événements, d'une manière égale et équitable.

3-1-2- Les déictiques de lieu

Dans les deux éditoriaux, nous ne relevons qu'une trace du lieu dans lequel se réalise l'événement rapporté. Nous nous retrouvons ici face à un autre élément caractéristique de l'écriture du journaliste, celui de couper l'événement de tout ancrage spatial avec la situation d'énonciation: «chez nous» à une interprétation déictique que nous pouvons paraphraser en «dans ce pays, celui-ci, du lieu où je parle».

Ces indicateurs d'espace; «A Alger», «communauté algérienne», «dans le pays» nous intéressent non seulement parce qu'ils signifient explicitement que le journaliste écrit du pays (de l'Algérie) mais surtout parce qu'ils correspondent curieusement à la valeur du nom du journal «El Watan». La valeur déictique de l'élément de l'espace dans ce cas est double: la communauté, le pays, l'Etat, désignent un Ici extérieur au texte informationnel (= endroit où se trouve les co-énonciateurs: je +tu) et un Ici intérieur, c'est l'espace page du quotidien du pays *El Watan*.

3-1-3- Les déictiques de personne

Les déictiques de personne peuvent être repérés lorsqu'il est question d'articles énoncés à l'extérieur de la rédaction. Des marques comme la signature «de **notre** correspondant» permettent de dissocier le lieu de l'événement, du lieu où se produit l'information.

Nous constatons, après un repérage des déictiques de personne, que l'utilisation des déictiques n'est pas la même dans nos quotidiens: elle est quasiment rare dans *EW* et relativement abondante dans le *QdO*. La quasi absence des déictiques de personne dans tous les articles d'éditoriaux d'*EW* confère au quotidien un effet d'«objectivité» mais cela reste à vérifier.

Pour le quotidien d'Oran, qui est censé être «objectif» parce qu'il s'agit d'articles d'informations, nous relevons une fréquence de déictiques de personnes; des occurrences de la première personne du pluriel «nous», surtout dans le deuxième article qui annonce le début de la campagne électorale (26.03.2009), où il y'a 5 occurrences de «nous», 7 occurrences de «on», 2 du pronom possessif «notre» et 1 occurrence de «nos». Quant au troisième article (09.04.2009) il présente moins de marques de présence de la personne par rapport aux deux autres: nous y retrouvons seulement 2 occurrences du pronom personnel «nous», 1 occurrence du même pronom dans le premier article du (12.02.2004) et du pronom possessif «nos» ainsi que 5 occurrences du pronom «on».

La mise en scène du locuteur peut se réaliser par les pronoms personnels et les adjectifs possessifs à la première et deuxième personnes (généralement du pluriel).

Les occurrences des déictiques de personne, des pronoms personnels et des adjectifs possessifs à la première personne du pluriel (nous, nos, notre...) dans les articles d'informations (**exemple 13**) dont le référent inclut le public, constitué des lecteurs et le journaliste lui-même ou le journal placent celui-ci dans le même ensemble et la même perspective que les lecteurs auxquels il s'adresse, accentuant du coup ce qu'il a en commun avec eux (l'opinion partagée sur la réalité des élections).

13: C'est vrai que de **notre** temps, les élections constituent, la meilleure voie pour choisir sa représentation particulièrement en politique... (EL Watan, 26/03/2009)

La première personne du pluriel combine à la fois un effet de subjectivité (parce que le journaliste est présent dans le nous inclusif) et un effet de communication et, plus encore, un effet de communion; il y a ici, non seulement une mise en relation du journaliste et du lecteur, mais l'intégration des deux dans une même communauté (politique, économique, sociale, culturelle, etc.).

Nous retrouvons aussi 12 occurrences du déictique *on* dans les articles d'informations se substituant parfois aux déictiques "nous" inclusif ou exclusif. Nous remarquons que le

nombre de déictiques, de modalités, et des verbes de modalités (vouloir, pouvoir, devoir), se rapportant au locuteur est plus grand dans les articles d'informations que dans les éditoriaux.

Par la langue, le locuteur construit une image de soi et prend une position qui s'effectue explicitement ou implicitement dans sa parole. Dans ce cas, autant qu'un outil linguistique de la subjectivation, la modalité est au service du locuteur et lui permet de marquer sa présence de manière à imprimer son attitude dans son énoncé.

3-2- La modalisation ou les marques lexicales de la subjectivité

Tous les éléments linguistiques qui marquent la présence du sujet parlant ne sont pas forcément des modalisateurs; pour qu'il s'agisse de modalisateurs, il doit y avoir une prise de position ou l'attitude du sujet parlant à l'égard de son énoncé

La modalisation est l'opération par laquelle le locuteur donne son point de vue ou prend position par rapport à son interlocuteur ou par rapport à son énoncé (à ce qu'il dit).

Nous distinguons la modalisation des modalités: Les modalités sont le résultat, le produit dans l'énoncé du processus de modalisation. C'est une des manifestations de la subjectivité dans l'énoncé. Nous disons d'un énoncé qu'il est modalisé quand il contient une ou plusieurs modalités.

Il faut maintenant distinguer deux types de modalités: Modalités d'énonciation/ modalité d'énoncé.

3-2-1- Les modalités d'énonciation

Elles renvoient à l'acte d'énonciation en marquant l'attitude énonciative du locuteur dans sa relation à son interlocuteur.

L'assertion, l'interrogation et l'injonction sont trois modalités d'énonciation de base par lesquelles le locuteur adopte une attitude par rapport à l'interlocuteur, qui n'est pas seulement l'expression d'une subjectivité, mais qui établit aussi une relation interpersonnelle.

L'assertion engage le locuteur sur une certitude et amène corrélativement l'interlocuteur à y adhérer. Dans l'exemple (1), la phrase assertive n'a pas la simple valeur de l'assertion et du constat, mais occupe une autre fonction: une assertion à laquelle s'ajoute l'injonction de ne pas aller voter.

L'interrogation et l'injonction entraînent un certain type de réponse/réaction de la part de l'interlocuteur puisqu'elles constituent des demandes de dire ou demandes de faire.

Nous retrouvons avec ces modalités d'énonciation l'idée que dire, c'est agir mise en évidence par les philosophes du langage Austin et Searle. En effet, dans le discours, nous rencontrons très souvent des actes de langage indirects.

L'énoncé interrogatif et injonctif a des effets assez similaires que l'énoncé exclamatif. Ce sont des indicateurs forts de la présence du journaliste dans son énoncé, car ils dénotent un état psychologique particulier (d'incertitude, d'étonnement, de perplexité, d'excitation, etc.) du locuteur face à l'objet de son discours.

Parmi les actes de discours marquant la subjectivité; l'interrogation et l'injonction sont les formes les plus susceptibles qui apparaissent dans nos articles d'informations, mais nous ne les avons pas rencontrées dans nos éditoriaux.

Dans ces articles d'informations, l'énoncé à la forme interrogative peut faire l'objet de deux interprétations: soit que le journaliste semble s'interroger lui-même exemple 2, sur ce que dira Bouteflika, auquel cas l'énoncé est résolument subjectif car il nous projette littéralement dans l'esprit de celui qui s'interroge, soit que la question semble s'adresser au lecteur exemple (3) sur ce que diront les citoyens, auquel cas l'énoncé accentue la fonction relationnelle ou intersubjective du discours.

Quoiqu'il en soit, dans aucun cas, un énoncé à la forme interrogative ne peut être dit objectif.

Dans l'énoncé injonctif, nous trouvons l'infinitif à valeur de l'impératif dans les articles d'informations du *Quotidien d'Oran*, mais pas dans les éditoriaux; à travers ce mode qui se définit sous le mode du commandement et de l'ordre, l'énonciateur veut transmettre une idéologie. Ainsi, il y a subjectivité entre le journaliste (ou le journal) et son lecteur. Un

rapport (soit d'autorité ou de familiarité) qui autorise le journaliste à s'adresser au lecteur sous le mode infinitif à valeur de l'impératif. Cela implique aussi qu'il y a tension entre l'énonciateur (journaliste) et l'énonciataire (lecteur), cette relation est perceptible et se manifeste à travers les procédés de questionnement et de l'ordre traduisant une expression de la part de l'énonciateur envers l'énonciataire. Cependant, cette tension est absente ou moins apparente par ses marques, dans les éditoriaux.

3-2-2- Les modalités d'énoncé

Les modalités d'énoncé renvoient au contenu de l'énoncé, marqué par l'attitude du locuteur vis-à-vis de ce qu'il énonce. Elles recouvrent un domaine plus vaste que les modalités d'énonciation. Différentes catégorisations de ce phénomène ont été proposées, depuis l'Antiquité. Sans entrer dans le détail de ces catégorisations, nous pouvons retenir trois grandes catégories de modalités d'énoncés plus une dernière ajoutée par Kerbrat Orecchioni.

3-2-2-1- Les modalités épistémiques

Ce sont les modalités par lesquelles le locuteur exprime son degré de certitude sur ce qu'il affirme: Verbes d'opinion de croyance (des adverbes modalisateurs, des locutions verbales), les modalités déontiques (auxiliaires modaux devoir et pouvoir).

Nous remarquons qu'il y a plusieurs occurrences des modalités déontiques de «pouvoir» et de «devoir» et une seule occurrence de «falloir» mais aucune occurrence de la tournure impersonnelle: «il est nécessaire»

3-2-2-2- La modalité affective

La subjectivité affective s'inscrit dans la parole par l'emploi des termes concernant les sentiments, les affects, les émotions, les passions...Par exemple les adjectifs affectifs comptent parmi les unités linguistiques subjectives et la modalité fonctionne comme un concept qui permet d'introduire la subjectivité du locuteur par ses émotions et ses sentiments. «Cette pénible affaire, cette triste réalité, La malheureuse Madame B, La pauvre femme: autant d'expressions qui sont à considérer comme subjectives dans la mesure où elles indiquent que le sujet d'énonciation se trouve émotionnellement impliqué dans le contenu de son énoncé» (Kerbrat-Orecchioni, 1999: 140).

Les exemples (14), (15) et (16) du QdO (26.03.2009) présentent 3 occurrences de l'adverbe «mécontentement»

14- *Doit-on attendre que l'espoir de marcher par mécontentement nous parvienne d'un maire''djidji''...*

15 *Alors pourquoi voter si on ne peut pas exprimer son mécontentement en marchant...*

16 *L'expression du mécontentement pour les politiques intelligentes permet de...*

3-2-2-3- Modalité évaluative axiologique

La relation entre la langue et l'appréciation du locuteur n'est pas toujours facile à préciser et à formuler car les appréciations et les dépréciations sont des phénomènes complexes liés aux états psychiques, aux jugements de valeur, aux croyances, aux intuitions, aux intentions... et surtout à la rhétorique des interlocuteurs.

En appréciant ou en dépréciant ce qu'il énonce, le locuteur émet un jugement de valeur qui garde les traces de ses évaluations. Les éléments linguistiques qui marquent ce positionnement d'une manière favorable ou défavorable peuvent appartenir aux catégories sémantiques et pragmatiques différentes selon le contexte comme:aimer, détester, apprécier, bon,bien, mauvais, mal normal anormal...Autrement dit, ces termes peuvent porter une appréciation valorisante ou dévalorisante

17 *J'aime être la bonne personne au mauvais endroit et la mauvaise personne au bon endroit. (Le QdO.12.02.09)*

3-2-2-4- Les marques lexicales de la subjectivité

Les modalités d'énoncés passent en effet principalement par le lexique; selon Kerbrat Orecchioni, qui a beaucoup traité cette dimension, le lexique est le lien privilégié de l'inscription de la subjectivité.

Nous parlons donc aussi de marques lexicales de la subjectivité quand nous nous intéressons aux modalités d'énoncé, modalités par lesquelles nous voyons se dessiner dans le texte l'attitude du locuteur, son point de vue, ses émotions ou ses sentiments. C'est donc en nous intéressant aux: noms ou substantifs, adjectifs, verbes et adverbes d'un texte que nous pouvons analyser le point de vue de l'énonciateur et les émotions qu'il fait passer dans son texte.

4- La modalité et la subjectivité

Les modalités d'énonciation et d'énoncé sont donc des manifestations de la subjectivité langagière. Mais si le repérage des déictiques est assez clair, il n'existe par contre pas de critère indiscutable pour repérer les autres indices de subjectivité dans un énoncé. Kerbrat Orecchioni avance que c'est l'intuition de l'allocutaire qui lui permet de repérer la subjectivité. Mais cette intuition s'appuie sur des connaissances linguistiques qui la guident et l'orientent, et notamment du lexique. Puisque la langue offre plusieurs moyens pour montrer l'engagement subjectif de l'énonciateur, non seulement par le biais des modalisateurs, mais aussi par diverses parties du discours qui peuvent fonctionner comme une prise de position. La subjectivité comme la modalité a plusieurs formes.

Ce qui ressort, c'est que la subjectivité se réalise par multiples moyens et diverses parties du discours, alors que la modalité se forme par une attitude prise envers le contenu propositionnel, plus précisément, elle naît de la composition du *dictum* et du *modus* (2). (explication en notes de bas de page)

5- Le discours rapporté et l'effacement énonciatif

La présentation du discours rapporté n'est pas toujours neutre. Selon Bakhtine (1977: 161) «*Le discours rapporté, c'est le discours dans le discours, l'énonciation dans l'énonciation, mais c'est en même temps un discours sur le discours, une énonciation sur l'énonciation*»⁽³⁾ Ce métadiscours s'actualise de la façon la plus manifeste par les locutions introductives qui articulent le discours cité au discours citant et qui, par-là, marquent la présence du locuteur dans son énoncé. La description de la relation de l'énoncé citant et de l'énoncé cité fait voir les opérations subjectives qu'effectue un locuteur lorsqu'il rapporte le discours d'autrui (Fall et El Mankouch, 1996:13).

Nous ne pouvons analyser la subjectivité du discours de presse sans d'abord distinguer le discours du journaliste de celui des sources citées. Il est donc nécessaire dans un premier temps d'isoler (par des codes de début et de fin) le discours rapporté (DR par la suite) du discours du journaliste de manière à ce que le repérage et le codage des marques de subjectivité ne s'appliquent qu'au discours du journaliste.

Les exemples ci-dessous tirés des deux quotidiens d'informations de genres différents: articles d'informations et des éditoriaux, permettent d'illustrer quelques hypothèses que nous pouvons avancer sur le rôle du DR comme indicateur de subjectivité du discours de presse. Les articles d'informations peuvent être considérés comme objectif. Ceux des éditoriaux plus subjectifs (jusqu'à preuve du contraire).

18 «Ce n'est qu'hier que la direction de la communication du «comité de préparation de l'annonce de candidature de monsieur Abdelaziz Bouteflika», dans un communiqué, écrit que «les journalistes et photographes accrédités sont invités à se présenter à l'ISTS (enceinte du complexe) aujourd'hui, le jeudi 12 février à 10h, afin de retirer leur badge». (Le QDO. 12/02/2009)

L'utilisation du DR présente des différences significatives au regard de la subjectivité énonciative. Le DR occupe plus de place dans les articles d'informations du QdO que dans les éditoriaux d'EIW. Suivant le principe de l'objectivité journalistique, le journaliste est, si on peut dire, interdit de parole: le locuteur principal du texte d'information a recours à d'autres sources d'informations. Dans cette rhétorique d'objectivité, le discours rapporté remplit une fonction essentiellement informative. Le journaliste laisse en somme ses sources livrer l'information et juger de leur importance.

Les énoncés dans le DR qui appartiennent en propre au journaliste ne visent qu'à distribuer le droit de parole par les locutions introductives neutres (dit-on, écrit que, l'on dit que, explique-t-on, a déclaré, a exprimé, selon Bessaih) et à donner à l'information un caractère événementiel, en donnant les circonstances immédiates et précises du discours (qui parle, quand et où), ce sont des informations qui sont moins précises dans les éditoriaux. Lorsque le journaliste prend la parole, c'est pour établir le cadre matériel et temporel de la prise de parole d'autrui. Les énoncés du journaliste ne portent que sur ces éléments concrets.

Les éditoriaux tout comme les articles d'information privilégient le discours indirect qui, cependant, est plus présent dans les articles d'informations. Dans la rhétorique d'objectivité, le journaliste tend à rapporter *textu* (tel qu'il est) le discours d'autrui, alors que dans une énonciation plus subjective, le journaliste choisira plutôt d'incorporer le discours d'autrui dans ses propres énoncés en utilisant le style indirect ou indirect libre. Comme dans certains articles de notre corpus, le journaliste construit le discours d'autrui en fonction des exigences de sa propre énonciation, ce qui marque une distanciation entre le discours de la source et le discours du journaliste. En outre, dans le style indirect ou indirect libre, le journaliste dispose d'une plus grande marge de manœuvre quant à la reproduction de l'énonciation originale et quant à l'usage des locutions introductives qui permettent d'orienter l'interprétation du discours d'autrui.

Le style direct et le style indirect définissent des relations différentes entre les acteurs (locuteurs citant, locuteur cité, allocutaire) du système de communication. Dans le style direct, le journaliste cède la place au locuteur cité alors que dans le style indirect il s'interpose, en quelque sorte, entre le locuteur cité et le lecteur du journal (le locuteur citant est l'intermédiaire entre le locuteur cité et le lecteur. Il devient à la fois interlocuteur du lecteur et médiateur du rapport entre celui-ci et le locuteur cité. Dans le style indirect, le discours du locuteur cité perd son autonomie et s'ajoute à l'énonciation du journaliste. La référence n'est pas la situation du discours du locuteur cité, mais celle du journaliste lui-même, placé au centre du système de communication. Le choix de citer en style indirect plutôt que direct porte aussi un jugement de valeur sur l'énonciation originale, dont nous avons estimé qu'elle ne satisfait pas aux critères de la communication journalistique.

Dans les articles d'éditoriaux d'*EIW*, nous trouvons seulement deux énoncés qui appartiennent au discours rapporté, nous remarquons que la seule intervention que s'autorise le journaliste consiste à résumer le propos d'autrui sans aucune tentative d'interpréter, de commenter ou de compléter de ces propos. Par ailleurs, le locuteur/journaliste des articles d'informations du journal le *QdO*, incorpore dans son énonciation son identité d'interprète/analyste en traduisant dans ses énoncés un style d'écriture dans lequel le DR occupe proportionnellement moins d'espace, car le journaliste ne se contente pas de rapporter les propos d'autrui, il les contextualise: il en donne une interprétation, en dégage des significations tel qu'il apparaît dans les exemples (15) (16) (17)(18) (19) (20)

19 ...D'autant qu'il savait, dit-on que dans la salle où était réuni un très grand monde, il y aurait un courant qui devait plutôt le chahuter.(Le QDO. 12/02/20009)

20 Larbi Belkeir, pour ne citer que lui....bien malade aujourd'hui, aurait quitté le pouvoir, nous dit-on, sans avoir réussi à comprendre «certaines réactions de Bouteflika». (Le QDO. 26/03/2009)

21 L'on dit qu'après qu'il fut rentré chez lui, ses «compagnons» lui avaient envoyé, dans la nuit, Chérif Belkacem dit Djamel pour tenter de le faire revenir sur sa décision de rejet du poste de président. (Le QDO. 12/02/2009)

22 Ils avaient ainsi fait tout faux parce que, explique-t-on, Bouteflika n'était en odeur de sainteté avec si Djamel. Il aurait donné un coup de pied à la porte de son appartement pour le refermer et ne la rouvrir le lendemain que pour S'envoler sur Genève. (Le QDO. 12/02/2009)

23 ... ET après examen des 13 dossiers déposés par les candidats auprès du conseil, exposé de ses rapporteurs, confirmation, de la validité des candidatures et délibération des membres du conseil, selon M. Bessaih. (Le QDO. 12/02/2009)

Nous constatons un style plus analytique des articles d'informations, la fonction informative ou narrative du discours rapporté se double d'une fonction argumentative: Le DR sert moins à raconter un événement (élection présidentielle) qu'à documenter les interprétations du journaliste. La logique de la preuve à laquelle obéit l'usage du DR fait en sorte que les citations, si elles demeurent nombreuses, sont plus courtes et occupent moins d'espace.

L'utilisation du DR étant plus sélective, les critères stylistiques, expressifs ou illocutoires acquièrent, à travers le processus de subjectivité du discours de presse, une grande importance: le journaliste choisit de citer les propos d'autrui quand l'énonciation d'autrui (sa manière de dire) apparaît significative ou révélatrice en elle-même (ordre, menace, révélation, dénonciation: le journalistique dénonce le système politique de l'Algérie).

Les locutions introductives neutres d'articles d'informations n'ont d'autres fonctions que l'attribution (*L'on dit que, explique-t-on, a déclaré lui-même, écrit que, nous dit-on...*), alors que dans les éditoriaux les locutions introductives guident l'interprétation en «cadran» le DR (a exprimé, avançant l'argument...).

Dans les articles d'informations, le DR est introduit comme un acte de parole alors que dans les éditoriaux il peut s'agir de pensée. Le journaliste passe de la position de celui qui témoigne (selon M. Bessaih) exemple (20) à la position du narrateur omniscient qui connaît la pensée d'autrui; cette position du narrateur omniscient serait difficile à tenir si le journaliste ne ponctue pas son discours par les preuves qui constituent les segments du DR en style direct:

24 Il l'a déclaré lui-même: «je ne suis pas un prophète.» (Le QDO. 09/04/2009)

Nous pouvons croire que cette tendance à passer de la parole rapportée (l'on dit que) à la pensée rapportée (en estimant que, a exprimé que...) et cette action rapportée augmente la lisibilité du récit journalistique, le rend plus vivant et crée l'illusion d'une prise plus directe sur le réel; nous voyons les acteurs (discours du président et ses opposants) penser et agir plutôt que les entendre dire qu'ils pensent et qu'ils agissent.

Ces exemples d'articles montrent que le discours rapporté et les locutions introductives qui l'accompagnent comportent plusieurs aspects susceptibles d'enrichir une analyse de la subjectivité énonciative du discours de presse. Nous allons distinguer les énoncés du journaliste de ceux des sources citées, et pour définir de telles règles, il faut d'abord considérer les formes linguistiques concrètes du DR. Comme nous l'avons vu, le journaliste peut rapporter les propos d'autrui sous une forme directe, indirecte, indirecte libre ou ilot textuel, exemple 17.

Selon l'article de Marnette (2004)⁽⁴⁾, sur l'effacement énonciatif dans la presse contemporaine qui envisage les liens entre effacement énonciatif et discours rapporté dans la pratique journalistique, nous remarquons que plus un article présente une structure complexe, plus le journaliste crée de la distance avec ses propos et se réfugie dans une énonciation fuyante qui laisse la parole à d'autres autorités. (Rabatel, 2006)

S. Marnette propose la notion de *sous énonciateur* pour désigner cet énonciateur dominé par rapport à celle de *sur-énonciateur* qui désigne un énonciateur qui saturerait son propos de sa présence. La posture médiatique consiste à positionner le journaliste comme sous énonciateur dans la mesure où il laisse la parole à des énonciateurs seconds présentés comme experts.

Nous pensons donc, qu'il y a un relatif effacement énonciatif du journaliste L1 au profit de la source énonciative, L2 pour devenir sous énonciateur. Or, le journaliste n'est pas nécessairement «neutre»: il ne doit pas l'être dans des genres comme les éditoriaux. Les visées de cet effacement sont plurielles. Tout d'abord, il augmente l'apparente objectivité de l'article: la fuite énonciative du journaliste contraste avec l'accumulation des paroles expertes.

Le journaliste semble parfaitement respecter son rôle de réceptacle des bruissements du monde, plus les points de vue des experts sont nombreux et hétérogènes et plus l'impression d'objectivité est forte. Ensuite, il renforce le degré de vérité de l'information: le propos est digne de confiance du fait qu'il soit porté par une autorité le plus souvent digne de confiance, et la présence d'une typographie claire (guillemets ou mise en italique par exemple) conforte l'exactitude des citations en mettant à l'abri des accusations de malhonnêteté informationnelle. Enfin, dans les articles d'informations et les éditoriaux, qui portent sur un sujet politique, social qui concerne l'avenir des citoyens algériens, la juxtaposition de contenus contradictoires permet de traiter l'information en échappant à toute critique ou de parti pris.

Ce qui caractérise, à première vue, l'inscription du scripteur professionnel dans la presse (exactement dans l'éditorial) c'est d'abord l'absence d'un «je», que manifeste une coïncidence entre sujet de l'énoncé et sujet de l'énonciation et ensuite, pour reprendre les termes de Benveniste, la rareté des formes d'interrogation ou d'intimidation (excepté dans les titres et les sous-titres).

Les formes d'énoncés les plus fréquentes dans les éditoriaux sont des assertions, accompagnées de modalités et de marques de distance qui rendent compte de ce que nous avons vu, de ce que nous savons, et de ce que nous avons appris par d'autres, d'où la présence constante de discours autre est une responsabilité qui se manifeste dans les articles d'informations. Ces derniers sont constitués de discours cités entre guillemets, empruntés à différents acteurs (le président de la République, le président du conseil constitutionnel, Comité de préparation de l'annonce de candidature de monsieur Abdelaziz Bouteflika, le ministre de l'intérieur, Yazid Zerhouni...)

Les faits rapportés sont également issus de dires recueillis (selon M. Bessaih) Si nous rencontrons peu de traces explicites de la présence de l'auteur, celui-ci a néanmoins la responsabilité du choix des informations, de la mise en scène de cet intertexte avec ses contraintes de temps d'espace et de genre.

L'éthique de la profession et la pratique professionnelle conduisent le scripteur à montrer de «la distance» ressentie entre son énoncé et les dires qu'il rapporte. L'auteur est bien là, pas seulement à travers quelques traces qui manifestent sa présence, telles: *Ce n'est qu'hier que..., aurait, semble vouloir* (l'emploi des verbes performatifs), *...n'ont pas pu réunir* (l'emploi de la négation et de verbe de modalité), mais aussi, lorsqu'il reformule les propos des compagnons du président, lorsqu'il interprète l'attitude du politicien (*Larbi Belkheir*) dont il rapporte les dires, ou pour marquer sa distance envers ce qu'il a appris ou ce qu'on lui a dit (Selon. M. Bessaih).

Il est constamment là, même lorsque la distance tend vers zéro, à travers la façon dont il désigne et énonce les faits, la façon dont il représente les dires et la façon dont il «éclaire» les informations sur le vote et la campagne électorale.

Dans l'éditorial: il s'agit d'un genre autodésigné et généralement signé dans lequel nous nous attendons à retrouver des traces du surgissement du sujet de l'énonciation dans l'énoncé, mais au-delà de l'énonciation énoncé, c'est dans la façon de présenter, de nommer et d'éclairer les faits que l'énonciateur se glisse ici davantage encore à travers des modalités appréciatives, considérées souvent comme prototypiques des traces de la subjectivité.

L'auteur rapporte et commente les actes de langage des autorités politiques et des médias (*la télévision*): la présence de l'énonciateur est moins dans les traces locales d'opérations énonciatives que dans l'organisation de la schématisation que le discours construit au fil du texte, ce qui est typique aux éditoriaux.

Autre caractéristique du genre, c'est la présence d'allusions à d'autres événements, qui fonctionnent comme autant de rappels mémoriels à destination des lecteurs et participent également à l'orientation pragmatique, construite au fil du texte: premier mandat de Bouteflika 1999, le deuxième mandat réélu en 2004 et maintenant, c'est son troisième mandat. Ces rappels contribuent à l'éclairage que le scripteur donne: il prend le lecteur à

témoin, il contribue ainsi à la construction des opinions à travers le micro univers qu'il propose, mais dont l'effet pragmatique dépend des mémorisations que les mots évoquent.

C'est donc, dans les rappels des faits, des dire, des discours autres, et dans la façon de les organiser textuellement que s'exerce la responsabilité du scripteur; Sophie Moirand dans son article «*Responsabilité et énonciation dans la presse quotidienne*» avance que la notion de responsabilité est absente en entrée des dictionnaires des sciences du langage, la responsabilité apparaît dans les articles sur «l'énonciateur» et fonctionne comme équivalent de «la prise en charge énonciative» dans certains articles sur l'énonciation. Cependant, la responsabilité singulière d'un auteur infléchi par les normes du genre, le ton du journal, et par l'intériorisation de contraintes socio institutionnelles. Elle infléchit aussi par la présence d'autres textes sur l'air de la page et au fil des numéros qui se suivent à propos du même événement: élection présidentielle.

6- La construction événementielle des actions

De même que pour les dire, les faits sont présentés selon une logique dramatique de confrontation explicite ou implicite qui oppose les camps. Pour les articles d'informations du *Quotidien d'Oran*, la tension entre actualité et Histoire se trouve dans les choix du passé composé pour les titres et le chapeau exemples(1),(2), (3) Tandis que, les événements sont racontés au présent, contrairement à l'habitude. Le passé composé du titre s'explique par la dimension récapitulative de l'article. Le présent a une valeur d'actuel étendu (c'est le présent de la campagne en cours), pour mieux donner consistance à l'histoire en train de se construire sous l'œil du lecteur.

Mais, pour les articles éditoriaux d'*El Watan*, la tension entre actualité et histoire se trouve dans l'emploi de l'imparfait et le passé simple, les temps du récit; L'utilisation du régime «discours» peut produire l'illusion d'un propos empreint de subjectivité, et le recours au régime «historique» (récit) peut déclencher l'illusion inverse d'un propos tenu sur une base d'objectivité absolue (Sarfati: 47). La succession des épisodes c'est-à-dire les articles qui traitent des événements passés dès le début de la campagne jusqu'au jour du vote repose sur une multitude de scènes d'énonciation, de lieux et d'acteurs, de sorte que les journalistes paraissent être ou avoir été partout où se déroulait l'événement. Les scènes d'énonciation se caractérisent par un oui et un non; un oui pour Bouteflika et un non pour les autres candidats. Cela est apparent beaucoup plus dans les éditoriaux par des commentaires du journaliste sans utiliser le «je», par l'emploi des substantifs, de la négation, des adverbes et des participes passés (ex: accord minutieusement négocié entre les tendances lourdes du pouvoir). La mise en scène énonciative fait fondamentalement problème, du point de vue de la responsabilité. Ce choix d'une pseudo-neutralité n'exonère pas les journalistes de leur responsabilité, ils sont responsables, non seulement du choix des mots, de la sélection et de la combinaison des informations de la gestion de la polyphonie, mais aussi, des grilles à partir desquelles la réalité est appréhendée.

7- La mise en scène du journaliste et l'appel au lecteur

Le locuteur peut se mettre en scène dans son énoncé par le recours à des marques linguistiques formelles univoques. Le point d'exclamation, par exemple, constitue comme nous l'avons vu, une marque de ce genre car il met en scène dans l'énoncé le locuteur lui-même en train de s'exclamer. Il arrive aussi que la mise en scène du locuteur se combine à un appel au lecteur. Le point d'exclamation et d'interrogation s'emploient dans un contexte dans lequel le récepteur doit être en mesure de saisir la nature et les motifs de l'exclamation qui consiste à tenir les citoyens informés au mieux des enjeux et des choix existants afin que leur vote reflètent réellement leurs choix.

Il met en scène le locuteur qui s'exclame, mais aussi un allocutaire qui saisit en quoi il y a matière à s'exclamer. Le discours journalistique s'affiche en tant que communication intersubjective à chaque fois que le récepteur est sollicité et interpellé directement dans l'énonciation. Cette interpellation, qui ne peut être qu'une invitation à participer à la communication, peut prendre plusieurs formes: les points d'exclamation, d'interrogation et de

suspension, les pronoms et les adjectifs possessifs à la deuxième et troisième personne du pluriel (nous, vous), le mode impératif, les appels à la compétence du lecteur.

7-1- La mise à distance de l'information

Dans la plupart des cas, le journaliste n'a accès aux faits qu'à travers des discours intermédiaires qui prétendent eux-mêmes à la présentation de ces événements. Entre l'événement réel et sa narration dans l'article, d'autres discours peuvent intervenir. Il est donc normal que subsistent, à des degrés divers, des indices de ces autres discours auquel le journaliste se réfère. En revanche, la prise en charge énonciative prend des formes variées, comme nous l'avons vu dans notre analyse, selon son attitude à l'égard d'un énoncé vis-à-vis duquel il veut plus ou moins se distancer.

7-2- Gradualité de la prise en charge

Les différentes formes de discours rapportés, les indications de cadre méditatif, les modalités d'énoncés et d'énonciation, la manière dont ces catégories s'appliquent au discours permettent de proposer une gradualité dans la distance que l'énonciateur instaure entre lui et son propos.

Nous remarquons que dans les articles d'informations de notre corpus, l'énonciateur s'implique plus que dans les éditoriaux car nous y avons relevé un grand nombre de marques d'énonciation. L'emploi du discours rapporté y est encore plus important que dans les éditoriaux qui peuvent interagir entre eux pour introduire une distance importante entre l'énonciateur et son énoncé.

Conclusion

Les indices choisis pour mesurer la subjectivité dans les deux médias permettent de les distinguer efficacement.

D'un côté, le quotidien *El Watan* se distingue du *Quotidien d'Oran*, avec une fréquence comparativement faible d'indices de subjectivité. D'un autre côté et contre toute attente, il semble que l'implication de l'auteur est plus ouverte dans *Le Quotidien d'Oran* que dans *El Watan*, si nous considérons le nombre significativement plus important des pronoms, des modalités d'énoncés et d'énonciation.

Donc, il y a une prise de position de la part de l'énonciateur qui est différente et graduée d'un journal à un autre et d'un genre à un autre, selon la fréquence de la modalité dans le *Quotidien d'Oran* et le choix du lexique en ce qui concerne *El Watan*.

Les caractéristiques de nos deux journaux vont maintenant servir de base à des analyses plus approfondies et d'avantage qualitatives pour décrire en précisant les différentes modalités d'expression de la subjectivité selon les différents processus de rédaction qu'ils représentent, en cherchant particulièrement à évaluer si la subjectivité varie en matière de fréquence et/ou de mode d'expression, de choix lexicaux, syntaxiques et/ ou discursifs.

La presse écrite tente souvent d'éviter d'entrer en conflit avec les différentes sensibilités politiques, culturelles ou communautaristes de son lectorat. La neutralité respectueuse de toutes les idéologies et de toutes les convictions apparaît alors comme le gage d'une honnêteté avec laquelle est délivrée impartialement une information présentée comme objective. Le discours journalistique se prévaut de toute controverse en invoquant des autorités, experts, témoins des faits rapportés: plus les points de vue seront nombreux et hétérogènes et plus le contrat journalistique semble respecté; nous avons illustré dans cet article les différents procédés linguistiques qui permettent au journaliste de s'effacer pour se tenir en retrait des faits rapportés. Ces procédés peuvent être repérés formellement et modalisés afin de faire émerger une structure discursive révélatrice du degré d'effacement de l'auteur de son article. Pour diffuser ces informations sans se prononcer réellement sur leur véracité, les journalistes recourent à des tournures linguistiques qui délivrent un message informatif sans en assumer complètement la prise en charge.

Cet effacement énonciatif passe, entre autres, par le recours à la citation et à la modalisation du propos qui permettent de convoquer des sources légitimes dont l'autorité par projection qui met à l'abri de toute accusation de parti pris. Chaque sujet produit un discours

dans lequel la parole circule la plupart du temps pour attirer l'attention, pour influencer et parfois même pour changer l'attitude de l'interlocuteur, ou bien tout simplement pour combler le désir de s'exprimer et de représenter le monde selon son propre point de vue. Le sujet parlant se (re) constitue dans son discours, par son discours et à travers son discours. Il se sert des modalités afin de se poser comme un sujet et un individu unique et/ou singulier. La subjectivité est caractérisée par l'attitude du locuteur concernant ses idées, ses sentiments, ses intentions et son point de vue à l'égard de tout, et elle manifeste le lien entre le sujet parlant et le monde qui l'entoure. Quant à la modalité, elle contient de plus le positionnement du locuteur devant le contenu de son énoncé; elle manifeste d'une manière explicite le lien entre le sujet parlant et la langue. Il s'agit de sa relation directe et interne avec la langue.

Le positionnement du journaliste énonciateur ne doit pas être évalué à une des marques d'énonciation explicite qu'il emploie. Son positionnement en tant que sujet énonciateur n'est pas toujours manifesté de façon explicite et peut même jouer sur des apparences trompeuses en ayant l'air de s'effacer dans l'instant même où il impose son point de vue à son destinataire. Son positionnement dépend d'un ensemble de procédés discursifs (descriptifs, narratifs, argumentatifs...) et d'un ensemble de mots dont le sémantisme est révélateur de son positionnement au regard de certaines valeurs, le tout en rapport avec les conditions situationnelles de production. Le linguiste du discours est en cela différent du linguiste de la langue: il ne doit accorder qu'une confiance relative aux marques verbales. Il sait qu'il doit traquer le sens au-delà de l'emploi des mots et des constructions phrastiques. Nous devons voir derrière le masque de l'effacement énonciatif, celui du positionnement discursif et argumentatif.

«Les médias doivent accepter qu'ils ne peuvent prétendre être un transmetteur de nouvel qui s'efface devant le monde perçu, ni un simple greffier qui l'enregistre, ni un miroir qui enverrait un reflet fidèle. La déontologie ici serait de refuser de faire passer pour réalité du monde social ce qui n'en est que l'une des représentations imaginées.» (Charaudeau.2005: 231)

Notes

1- Longtemps considéré comme étant le premier quotidien francophone du pays, il semblerait que Le Quotidien d'Oran se soit fait devancer ces dernières années par El Watan (dont le chiffre de tirage de 155 364 exemplaires. Il faut souligner que Le Quotidien d'Oran est le seul journal algérien (avec El Khabar) à respecter le Code de l'information algérien qui exige la publication des chiffres de tirage. Pour le mois de septembre 2011, les chiffres ont oscillé entre 130 000 et 135 000 exemplaires. Quelques exemples: 130 434 exemplaires (numéro 5098), 131 781 (numéro 5101), 132 679 exemplaires (numéro 5108), 134 058 exemplaires (numéro 5115). Les derniers chiffres officiels remontent à l'année 2006. Le Quotidien d'Oran affichait un tirage de 149 900 exemplaires selon le Ministère algérien de la communication. Ce chiffre la classe en 2^{ème} position des tirages de la presse quotidienne algérienne et en 1^{re} position si l'on ne tient compte que des quotidiens francophones. En juillet 2007, le quotidien arabophone El Khabar a publié un sondage réalisé par l'institut IMMAR⁷. Ce sondage classe Le Quotidien d'Oran en 2^{ème} position des quotidiens les plus lus de la région de l'ouest de l'Algérie. Le Quotidien d'Oran se classe 6^e pour les régions est et sud et en 9^e place pour la région du centre du pays.

2- Pour Bally (1965:35), tout énoncé combine la représentation d'un procès ou d'un état (dictum), avec une modalité affectant ce dictum corrélative à l'intervention du sujet parlant (modus). La modalité se définit donc comme une attitude réactive du sujet parlant vis-à-vis d'un contenu.

3- Cité par Charron, J et Loic, J. (1999: 33), in Enonciation journalistique et subjectivité: les marques du changement

4- Marnette, S. (2004). «L'effacement énonciatif dans la presse contemporaine», Langages 154, pp. 51-64.

Bibliographie

Adam, J.M. (2001). Genre de la presse écrite et analyse du discours. Semen 11

Austin, J.L.(1970). Quand dire c'est faire, Paris: Seuil

Authier-Revuz, J. (1978). Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques à partir des traitements proposés. DRLAV, n 17, PP. 1-78

- Bally, C., *Linguistique générale et linguistique française*, A.Francke, A.G. Verlag, Berne, 4e éd., 1965.
- Benveniste, E. (1966). L'appareil formel de l'énonciation. *Langage* n 17, PP.12-18
- Charaudeau, P. (2005). Le discours d'information médiatique. L'impossible transparence du discours, Bruxelles, De Boeck /INA.
- Charaudeau, P. (2006). Discours journalistique et positionnement énonciatifs. *Frontières et dérives*. Semen 22.
- FALL, K. et F. El Mankouch, (1996). Quelques stratégies énonciatives, argumentatives et notionnelles dans des discours rapportés de la presse écrite
- Georges-Sarfati, E. (2005). *Eléments d'analyse du discours*: Armand Colin
- Grevisse, M. (1980). *Le Bon usage: grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*. Paris: Duculot
- Maingueneau, D. (2002). *Analyser les textes de communication*: Nathan.
- Marnette, S. (2004). «L'effacement énonciatif dans la presse contemporaine», *Langages* 154, pp. 51-64.
- Moirand, S. (2007). *Les discours de la presse quotidienne: observer, analyser, comprendre*: Presses Universitaires de France, Paris
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2009). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris. Armand Colin.
- Rabatel, A. (2006). «L'effacement de la figure de l'auteur dans la construction événementielle d'un "journal" de campagne électorale et la question de la responsabilité, en l'absence de récit primaire» [Texte intégral], Paru dans Semen, 22.